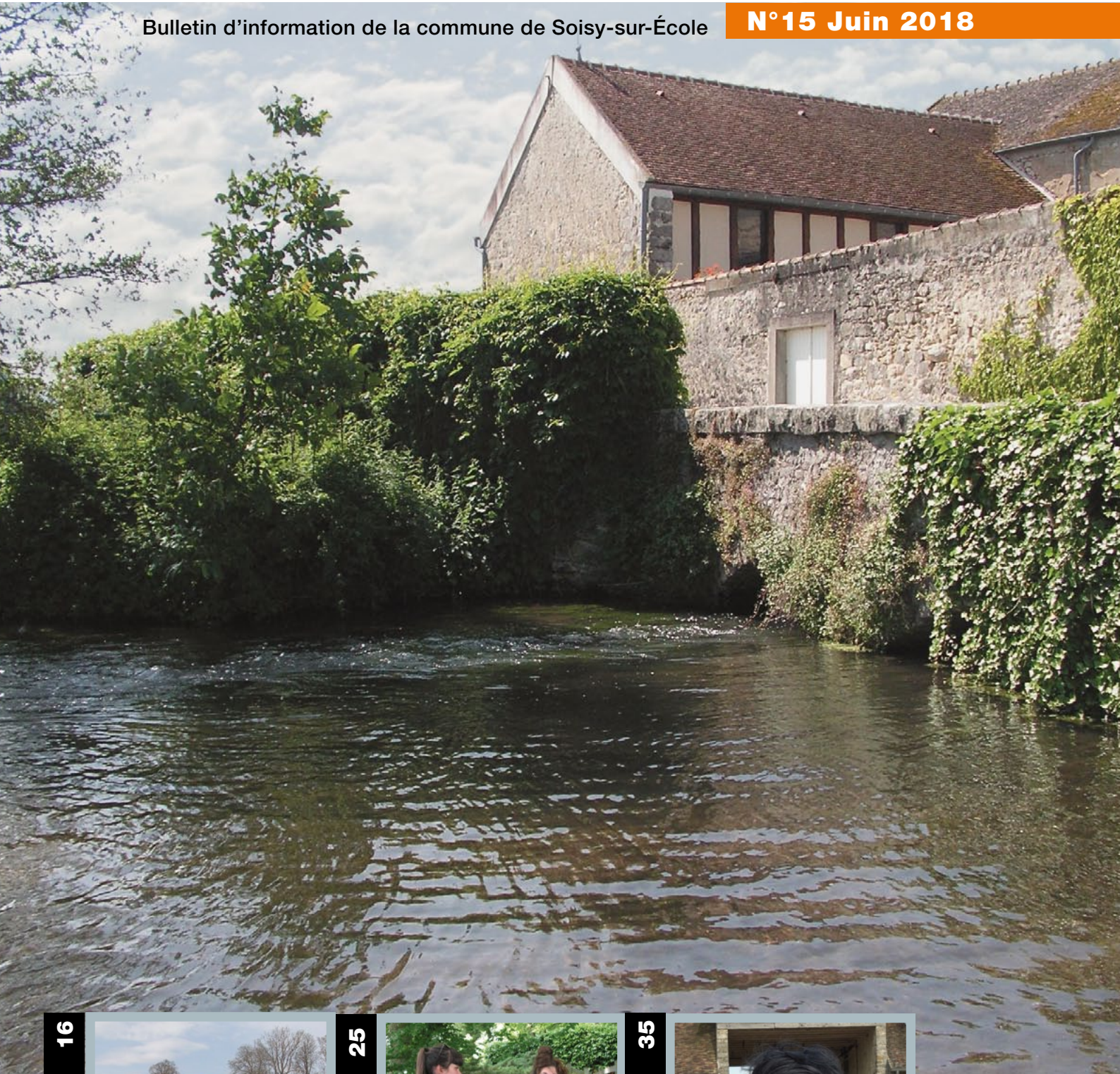




Trait d'union

Bulletin d'information de la commune de Soisy-sur-École

N°15 Juin 2018



16

Vis sociale



25

Culture



35

Rencontre



Extension des horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale Pour mieux vous servir !

Avec votre nouvel accueil des services municipaux et la nouvelle agence postale, l'équipe municipale se propose d'étendre les horaires d'ouverture, avec une ouverture tardive le lundi jusqu'à 19h et l'ouverture les mercredis matin.

Horaires d'ouverture au public du centre administratif (Mairie et Agence Postale Communale).

À partir de septembre 2018 :

Lundi : 8h30 à 12h30
14h30 à 19h

Mardi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h30, 14h30 à 17h30

Mercredi : 8h30 à 12h30

Coordonnées Mairie

Tél. : 01 64 98 00 01

Fax : 01 64 98 48 91

Email : mairie@soisysurecole.fr

www.soisysurecole.fr

Agence postale communale

Tél : 01 64 98 07 33

Médiathèque municipale :

Horaires d'ouverture : Le mercredi et le samedi : de 9h30 à 12h30, fermée pendant les vacances scolaires.

Club de l'amitié :

Maison des sports route de Saint Germain
Tous les mercredis de 14H à 17H30

Horaires des permanences municipales

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de Mairie et en précisant le sujet.

ASSOCIATION DE SOINS À DOMICILE :

16 bis rue de la Bourgogne
91840 Soisy-sur-Ecole
tél : 01 64 98 06 25
fax : 01 64 98 56 14

ASSOCIATION DE SOINS ET D'AIDE MENAGÈRE À DOMICILE :

16 bis rue de la Bourgogne
91840 Soisy-sur-Ecole
tél : 01 64 98 01 48
fax : 09 70 62 89 24
asamd@wanadoo.fr

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) de l'Essonne :

Espace accueil d'Evry
1-3 impasse Alexis Trinquet - 91000 Evry
tél : 0 810 25 91 10 - www.caf.fr

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) de l'Essonne :

une seule adresse maintenant pour les envois, les renseignements, les formulaires :
CPAM 91040 Evry Cedex
tél : 3646 - www.ameli.fr

Numéros d'Urgence

Pompiers : 18 ou 112

SAMU : 15

Gendarmerie de Milly la Forêt :

17 ou 01 64 98 80 27

SOS médecins : 0825 5569 191

Centre Hospitalier sud-francilien 116 Boulevard Jean-Jaurès 91100 Corbeil-Essonnes

01 61 69 61 69

Médecin : 01 64 98 04 04

Infirmière D.E :

Laura LAMBOLEY

Cécile Vargas 06 08 81 44 62

01 64 38 03 19

Cabinet d'infirmières de Milly la Forêt :

01 64 98 68 69

Elisabeth Levassor

Nadège Vilmar

Sophie Bizeul

Pharmacie : 01 64 98 07 34

Enfance maltraitée : 119

Accueil des sans abris : 115

ENGIE (sécurité dépannage)
0800 473 933

Electricité : SICAE (sécurité)
01 69 90 65 43

Taxi de Soisy : 06 81 26 60 26

Vol de cartes bancaires :
0892 699 292

Vol de chèquiers : 0892 683 208

CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) :

Information sur plate-forme de 8h à 17 h du
lundi au vendredi
tél : 3960 (0,12 €/mn)
ou à partir d'un mobile 09 71 10 39 60
www.lassuranceretraite.fr

PÔLE EMPLOI

Un seul numéro d'appel : **3949**
www.pole-emploi.fr

AGENCE ÉCONOMIE EN ESSONNE

Maison de l'Économie et de l'Emploi
76 rue St Jacques 91150 Etampes
tél : 01 69 92 04 17
fax : 01 69 92 03 57

ARS (Agence Régionale de Santé d'Île de France)

Délégation territoriale de l'Essonne
6-8 rue Prométhée 91000 Evry
tél : 01 69 36 71 71

Site Internet de la commune :
www.soisysurecole.fr

BRUITS :

L'usage des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses etc...est interdit sur tout le territoire de la commune :

- Du lundi au vendredi
avant 8h et après 19h
- Le samedi **avant 9h, de 12h à 14h et après 19h.**
- **Le dimanche et les jours fériés**

Heures d'ouverture de la déchetterie de Milly-la-Forêt :

tél. : 01 64 98 94 66

Du lundi au samedi :

9h-12h et 13h-18h

Dimanche et jours fériés : **9h -12h**

Attention horaires d'hiver :

du 15 octobre au 31 mars,

fermeture à 17h.

Heures d'ouverture de la déchetterie de Ballancourt :

lieu-dit : la Vallée

91610 Ballancourt-sur-Essonne

Horaires d'ouverture :

L'été : (du 01/04 au 30/09)

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 13h-18h,

Le samedi : **9h-18h**

sans interruption

Dimanche et jours fériés : **9h-12h**

L'hiver : (du 01/10 au 31/03)

Du lundi au vendredi :

9h-12h et 13h-17h,

Le samedi : **9h-17h**

sans interruption

Dimanche et jours fériés : **9h-12h**

Fermeture les 25 décembre,

1^{er} janvier et 1^{er} mai.

SIRTOM : (Syndicat Sud Francilien Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères) :

tél. : 01 64 99 31 81

Un seul jour de ramassage pour les
containers jaunes et marrons avec
2 passages le même jour, **le jeudi
matin.**

ATTENTION

Le brûlage des végétaux est à
ce jour interdit, toute l'année,
sur toute la France (circulaire du
18 novembre 2011)

Informer, construire, animer, échanger...



Chères soiséennes, chers soiséens, chers amis,

Nous vous invitons à découvrir votre dernier numéro de Trait d'Union, le magazine des Soiséennes et Soiséens. Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à sa rédaction, merci également à

celles et ceux qui préparèrent, organisèrent, animèrent les projets, manifestations et activités présentés.

Informers les soiséens était l'une de vos exigences, aussi est-ce une tâche à laquelle toute l'équipe municipale s'est attelée depuis 2014. Jugeons ensemble du nombre de médias mis à votre disposition. Commençons par ce nouveau numéro de votre magazine municipal, vous présentant l'essentiel des projets, activités et nouvelles de notre village pendant ces derniers mois. Ce magazine est toujours attendu, et favorise les échanges. Mais à l'heure du numérique, de plus en plus de nos concitoyens se connectent sur le site internet de la municipalité, www.soisysurecole.fr, plus de 20 000 visites chaque année, pour consulter plus de 250 pages, articles ou rubriques, régulièrement mis à jour. Nous rappelons par ailleurs, les manifestations ou autres événements par une distribution directe dans vos boîtes aux lettres. Ce sont les élus, et quelques bénévoles, qui se chargent de la tâche, été comme hiver, pour vous informer. Nous avons aussi la voie d'affichage, dans les panneaux municipaux ou aux entrées du bourg. Cet affichage a été récemment renforcé par l'installation d'un journal lumineux à l'entrée de la place de la Mairie. Enfin, votre commune possède son compte Twitter, @SoisysurEcole, qui reprend le fil des actualités et peut s'avérer très utile lors d'événements importants ou graves, pour rester informer en temps réel via nos téléphones portables, tel l'épisode des inondations de 2016.

Améliorer l'accueil de tous les soiséens était une nécessité ; ainsi une mairie rénovée, une nouvelle agence postale communale, un foyer rural reconstruit et plus spacieux, une classe supplémentaire pour l'école, vont voir le jour. Très prochainement, les équipes municipales vont pouvoir vous accueillir dignement dans un nouvel espace. Après presque 3 années de préparation pour obtenir le meilleur soutien financier de la Région Ile de France, de notre Département de l'Essonne et du Parc naturel régional du Gâtinais français, il a fallu une petite année de travaux, pour que la mairie et l'agence postale soient livrées au début de l'été. L'inauguration est prévue le samedi 15 septembre 2018, lors des Journées Européennes du Patrimoine, permettant à chacun de venir visiter et découvrir la maison commune du village. D'autres projets ont été également lancés au travers d'une étude globale d'aménagement urbain menée sur les sites de l'Ancienne Gare du Tacot et du Centre Bourg, cofinancée en grande partie par le PNRGF. Une feuille de route est dressée pour le village jusqu'à l'horizon 2030.

La rénovation et l'extension du foyer rural, détruit par un incendie en décembre 2016 et pour lequel nous avons obtenu le soutien financier de l'état dans le cadre du dispositif des contrats de ruralité, seront une priorité. La construction d'une cinquième classe dans notre école, pour laquelle, nous venons de l'apprendre, nous bénéficierons de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, viendra elle aussi en tête de file. Ces nouveaux projets ont été présentés et budgétisés pour l'année 2018, même si la livraison de ces équipements n'interviendra vraisemblablement qu'en 2019.

Informers, construire, animer, échanger, tout cela dans une logique de bonne gestion, voici notre engagement à vos côtés, sans cesse renouvelé.

Bonne lecture,
Philippe Berthon
Maire - Vice-Président CC2V

SOMMAIRE

Editorial	3	Calendrier	21
Budget	4	Page des sports	22
Ressources humaines	6	Culture à Soisy	23
Projets et réalisations	7	Une page d'Histoire	26
Vie sociale et activités	14	Environnement - PNR	29
La vie à l'école	18	Rencontre à Soisy	34
		Patrimoine	36

Budget communal

Dans un souci de transparence de la gestion de la vie communale, il nous a paru opportun d'établir une note de présentation synthétique du budget primitif 2018 :
 Pour information, le vote du budget communal 2018 s'est déroulé lors du Conseil Municipal du 9 avril.

Les recettes de fonctionnement

Les impôts payés par les Soiséens, les entreprises, les agriculteurs sont les principales sources de financement du budget communal. Elles sont cependant en diminution par rapport à 2017. Rappelons que le Conseil Municipal s'était engagé à ne pas augmenter les impôts plus de trois années de suite.

	Réels 2017	Proposés 2018
Impôts et taxes	850674 €	841653 €

Comme l'an passé, les dotations et subventions sont en baisse.

	Réels 2017	Proposés 2018
Impôts et taxes	133275 €	117396 €

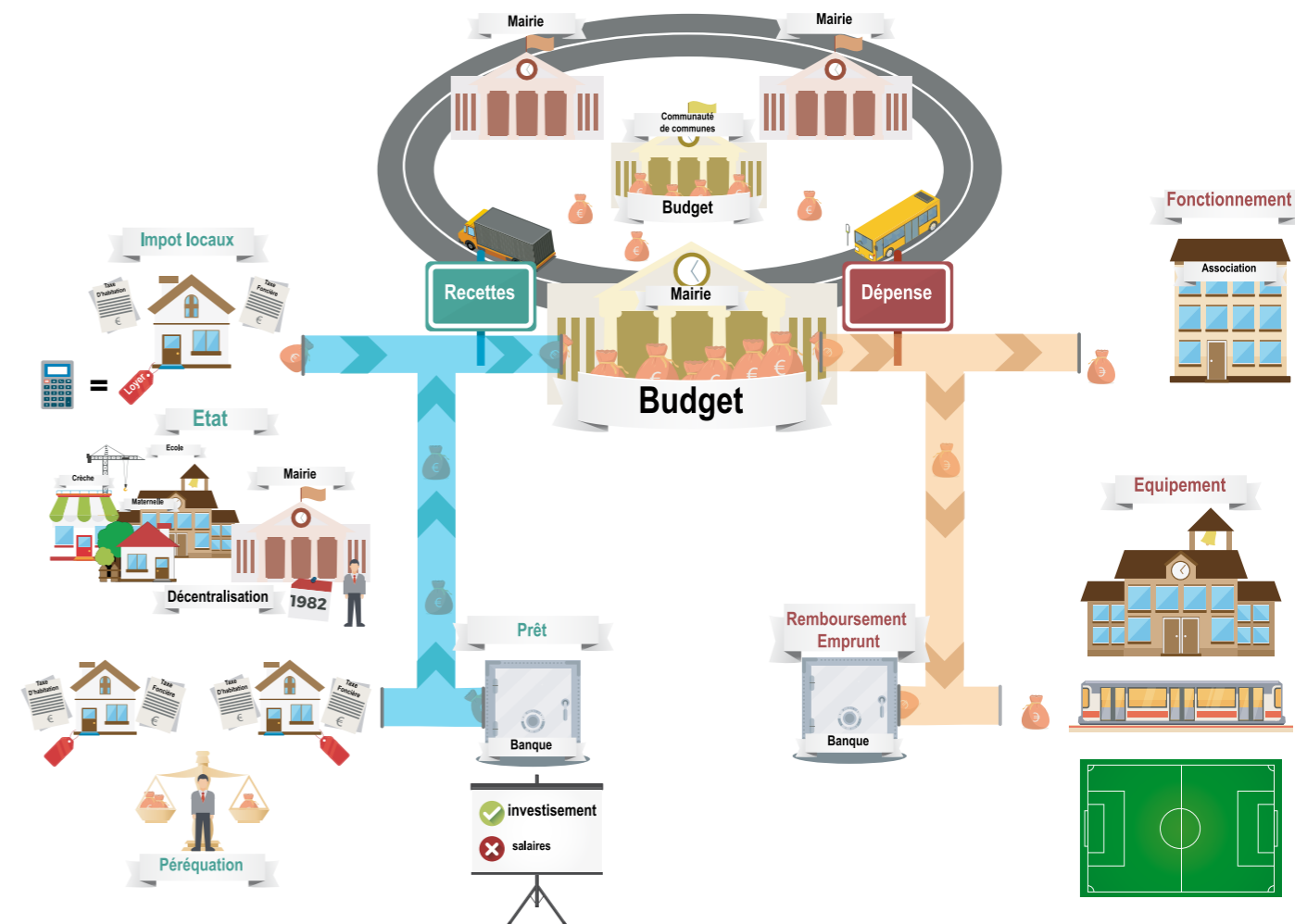
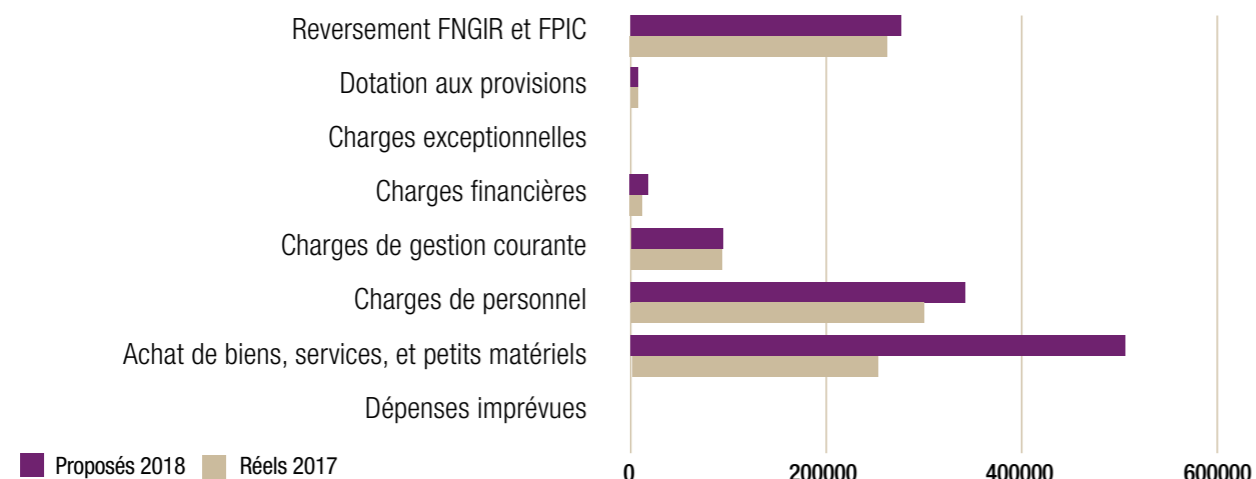
Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'entretien et de fonctionnement interne de la Mairie sont les charges les plus importantes, par rapport au réel 2017 où les charges de personnel étaient le poste le plus élevé.

Quelques exemples de dépenses de fonctionnement :

- Augmentation du prix de l'eau depuis le changement de prestataire SUEZ
- Sécurisation du clocher de l'église
- Réparation de l'éclairage au stade de football
- Mise en place de serrures à « pass » général en remplacement des serrures Wink Haus défectueuse (notamment au stade municipal)
- Remplacement de panneaux routiers dans la commune
- Marquage au sol rue de la Ferté Alais

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement pour le budget communal de cette année reposent essentiellement sur :

- Vente de deux terrains communaux rue du Cheval Bart
- 527.000€ de Subventions attendues pour la réhabilitation de la Mairie, agence postale communale et abords de la Mairie

	Réels 2017	Proposés 2018
Produits de cession	0	200000 €
Subventions d'investissement	65759 €	526736 €

Les dépenses d'investissement

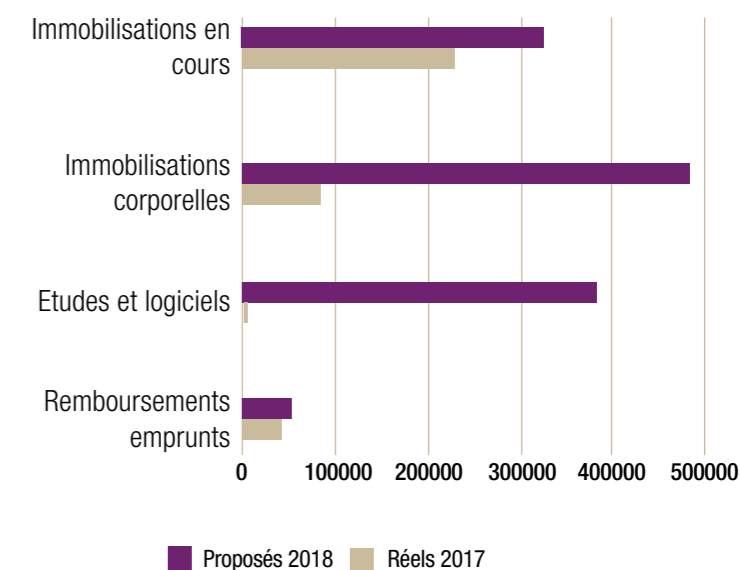
Le financement du déficit de l'année 2017 (42k €) est moindre que celui de 2016 (112k €).

230.000 € d'emprunt ont été souscrits en 2017 pour les travaux de la mairie, c'est la raison pour laquelle les remboursements d'emprunt sont plus importants.

Il est prévu pour l'année 2018 deux beaux projets car nous avons obtenu des subventions de la Région et de l'Etat :

- Construction d'une cinquième classe sous le Préau existant
- Réhabilitation du foyer rural

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT





La vie municipale et les employés au service de la commune

Catherine et Karine ont volé vers d'autres cieux et d'autres projets. Nous les remercions encore vivement pour leur professionnalisme et la qualité des échanges avec les élus et l'ensemble du personnel.

L'équipe administrative s'est donc renouvelée avec l'arrivée de Julie et Laura auprès de Magali, fidèle au poste. Pour elles trois, des tâches multiples, de nouveaux apprentissages et une mise à jour des connaissances répondant aux exigences du service et à la rotation du personnel. Nous leur adressons tout notre soutien et nos encouragements.

Travailler dans une petite commune comme Soisy-sur-École nécessite de la disponibilité, de la polyvalence et beaucoup de diplomatie. Pour que les services de la mairie et de la poste soient rendus aux administrés, les élus avancent quotidiennement dans cet esprit avec les collaboratrices administratives et les collaborateurs techniques, Ludovic et Jean-Luc. La répartition des tâches est souvent réajustée en fonction des besoins de la commune et des habitants, mais aussi en fonction des évolutions que subissent les postes face à la législation.

Cette équipe est à votre contact pour vous renseigner et vous servir.

S.Chappot pour le Conseil Municipal

Budget
 Poste
 Etat Civil- Mariage- Pacs
 Urbanisme
 Voirie
 Conseils Municipaux
 Espaces Verts
 Culture communication
 Travaux
 Manutention
 Ecoles et services

Travaux

INFO TRAVAUX VOIRIE EQUIPEMENT



Chemin du Clos des Bordes

Le passage entre la rue du Bois-Net et la Médiathèque, fermé depuis de nombreuses années a été restauré à notre demande par la Société T.P.S. Désormais, les piétons et les vélos peuvent emprunter ce passage.



Stade

Comme chaque année, nous poursuivons l'entretien de la pelouse du terrain de football, amendée avec 50 tonnes de sable.

Journal lumineux

Installé au cœur de notre village et géré par la Mairie, le journal lumineux vous informe sur la vie de Soisy-Sur-École : les manifestations et événements à venir, les informations de votre village, le sport, etc... Il est utile aussi en cas de situation d'urgence pour prévenir nos administrés.

B.Marmier en collaboration avec B.Schmitt et Ph.Berthon

Salle des Sports

Un isolant acoustique a été posé au plafond de la Salle des Sports. Ce nouveau plafond atténue ainsi considérablement la propagation des bruits et des échos gênants.

De plus, de nouveaux patins ont été posés sur tous les pieds de chaises pour restreindre encore le bruit !

Enfin, de nouvelles tables ont remplacé les anciennes devenues obsolètes.

Restauration du Monument Aux Morts

Le monument aux morts a fait peau neuve avec la réfection de l'obélisque, le nettoyage de l'ensemble des pierres, la reprise de l'entourage, la réfection à la peinture des feuilles de laurier, et des noms et prénoms des Soiséens Morts pour la France durant les guerres de 14-18 et de 39-45. Ces travaux ont été réalisés par une entreprise soisienne, les Etablissements BOURCE. Nous remercions l'Association des Anciens Combattants qui a participé financièrement à cette restauration, ainsi que les jardiniers bénévoles qui s'appliquent à fleurir le monument toute l'année (voir le nota en rubrique « une page d'histoire » concernant nos morts pour la France).



Travaux

INAUGURATION DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Les travaux se terminent, la Mairie réhabilitée et la nouvelle Agence Postale Communale, pourront accueillir les soisécennes et soisécens.

Une mise aux normes des bâtiments, l'utilisation de matériaux écologiques comme le chanvre pour l'isolation, un chauffage moins gourmand en énergie, font de ce chantier une réalisation exemplaire et durable pour mieux servir les citoyens : la poste et la mairie avec 2 guichets séparés, des salles conviviales et des archives mises à jour vont assurer un service performant aux habitants.

S.C

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES EN SEPTEMBRE, NOUVEAUX SERVICES



Inauguration de ce bâtiment patrimonial, le 15 septembre 2018 lors des « journées du patrimoine »

Urbanisme

Etude d'aménagement urbain à Soisy-sur-École

« Entre Centre et Tacot » ou comment adapter les bâtiments communaux existants aux besoins à venir de la commune.

À travers cette étude, le Parc naturel régional du Gâtinais français a souhaité accompagner la commune de Soisy-sur-École sur des thématiques centrales d'urbanisme, d'aménagement et d'espace public. Cette mission a ainsi pour but d'interroger les modalités selon lesquelles la **recomposition du tissu bâti** constitue une **opportunité** pour adapter les équipements aux **évolutions** du territoire tout en développant un programme adapté aux nouveaux **usages** et en met-

tant en valeur le **patrimoine** paysager et architectural. La mission a pour but de développer une **réflexion collective** autour d'une **stratégie urbaine cohérente**. Il s'agit d'**intégrer les mutations** en cours et à venir du territoire visant à la revitalisation du cœur de bourg dans une logique de densification raisonnée et qualitative. Le but étant de tendre vers des opérations qui augmentent la qualité de vie des habitants, renforcent l'identité et l'attractivité de la commune tout en ayant le **minimum d'impact sur l'environnement** et

favorisent les démarches éco-responsables, tant dans les matériaux de construction que dans les modes de gestion.

L'ensemble des réflexions s'appuieront sur les études déjà entreprises. Elles seront mises en perspective et intégrées à une **stratégie globale d'aménagement**.

Cette étude constitue ainsi un plan d'actions programmant le développement urbain de la commune jusqu'à l'horizon 2030.

En vue d'intégrer toutes les dynamiques à l'œuvre, les réflexions se sont appuyées sur deux périmètres d'études : le périmètre stricto sensu des deux sites définis ci-dessous et celui plus global du territoire. Il s'agit d'inscrire la commune de Soisy-sur-École dans la dynamique globale du territoire [la commune est aux portes du réseau métropolitain, aux portes de la forêt de Fontainebleau et de différents pôles d'activités (agricoles, maraîchères, sylvicoles) mais aussi tertiaires (Melun et Evry), et à proximité des stations de RER D (Ponthierry - Pringy) desservant le centre de Paris].

Les périmètres d'interventions de l'étude: secteur 1 et 2

► **Secteur 1 – Centre-bourg** : Secteur stratégique pour la recomposition du village, les opérations visent à un repositionnement des équipements dans une logique d'adaptation de l'offre et des lieux aux besoins des publics. Il s'agira aussi d'une

mise en conformité des équipements dans l'optique du maintien de l'accueil du public. Dans le même temps, une réflexion sur le maillage urbain devra être réalisée

► **Secteur 2 – Le Tacot** : Le site de la gare, outre son caractère insulaire dans le tissu urbain, fait l'objet d'un ensemble d'usages liés à la mobilité (arrêt de bus, zone de co-voiturage, espace réseau pouce...). Dans le même temps, le site dispose d'un vaste espace enherbé de faible qualité paysagère, environnementale et d'usages. Aussi, interroger le devenir de ce lieu c'est aussi questionner les usages, le paysage et sa contribution dans le développement du biotope local. Ceci suppose une réflexion à plusieurs échelles depuis le périmètre immédiat jusqu'au grand territoire (Communauté de communes et PNRGF) en passant par celle du bourg.

Une réflexion de liaison entre les 2 sites a été engagée également, en vue de requalifier le maillage piétonnier existant et de favoriser les circulations douces.

Un diagnostic complet du patrimoine immobilier de la commune a été effectué sur ces 2 secteurs.

Un recensement des besoins actuels et à venir a été établi à l'aide de plusieurs ateliers et rencontres : des ateliers de concertation ont été organisés avec l'école, les associations utilisatrices des bâtiments et les partenaires de la commune (Architecte des Bâtiments de France, Direction Départementale des Territoires, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Énergie et de l'Environnement, Conseil d'Ar-

chitecture et d'Urbanisme de l'Essonne).

L'étude arrivera à son terme au début de l'été et l'ensemble du projet sera présenté prochainement à tous les habitants. La présentation se fera sous la forme d'une exposition laissée à disposition des habitants dans le hall de la Mairie.

S.C d'après le diagnostic réalisé par SCOP Atelier 15, société mai 2018

Cette étude financée par le Parc naturel régional du Gâtinais français et par la commune, est réalisée par SCOP Atelier 15, société coopérative d'architecture & d'urbanisme ainsi que par le bureau d'études Paule Green, paysagistes DPLG.

Plus particulièrement, cette mission a été menée par :

Fanny Delaunay : Urbaniste, diplômée par l'Institut d'Urbanisme de Paris

Léo Garros : Architecte DE HMONP diplômé de l'ENSA Paris-Malaquais

Patricia Alvarez : Architecte & urbaniste diplômée de l'Université de San Buenaventura (Cali - Colombie) et de l'Institut Français d'Urbanisme

Emeline Brossard, Paysagiste DPLG – ENSP Versailles

Nous remercions le Parc naturel du gâtinais français du gâtinais non seulement pour le financement de la plus grosse partie de cette étude, mais aussi pour le travail des chargés de mission dans les domaines de l'urbanisme et de l'architecture, de l'aménagement des abords et du paysage, et enfin du patrimoine, soit Mathieu Deperrois, Kévin Danieau, Pierre Denis Ménager, Ann Carer, Clément Rouleau et Amélie Boisnard.

Habitat participatif

à Soisy-sur-École

ou « habiter autrement à Soisy »

Depuis plusieurs mois, la ferme de Montaquoy et Cpa-Cps, promoteur spécialisé dans l'habitat participatif, travaillent avec la commune pour développer un projet en 3 dimensions : habitat participatif, agro écologie, activité artistique ou artisanale. Un projet innovant, qui va apporter une nouvelle dynamique à notre commune.

Avec son porche-château d'eau, la ferme de Montaquoy, édifiée au XVIII^{ème} siècle, fait partie du patrimoine remarquable de Soisy. Elle compte parmi les premières fermes de France à avoir été modernisée au début du siècle dernier. Son actuelle propriétaire souhaite réactiver cet esprit d'innovation en faisant de sa ferme un lieu emblématique de nouvelles façons de cultiver, d'habiter, de travailler.

Ce projet dans toutes ces dimensions, a été présenté à la ferme de Montaquoy, le 2 décembre 2017 et son lancement a été plus que réussi (Voir notre article à la rubrique « rencontre »)

Aujourd'hui, le projet d'habitat prend son envol de manière séparée, car depuis, la propriétaire a vendu au promoteur des terrains lui appartenant, rue des Saules. Désormais, Cpa-Cps conduit seul le projet « habiter autrement ».

Réinventer l'art d'habiter ensemble avec l'habitat participatif

Les terrains à construire rue des Saules, sont associés à une parcelle agricole mitoyenne, pour construire le projet d'habitat participatif. Sa spécificité : impliquer les habitants en amont dans la conception de leur habitat, dans sa dimension à la fois collective et privée. La communauté d'habitants travaille en étroite concertation avec l'architecte et le promoteur, pour construire un projet d'habitat dans toutes ses dimensions.

Un noyau de personnes est d'ores et déjà intéressé, et le projet en est pour l'instant, à une étude de faisabilité avant le dépôt du permis de construire. Il se fera en concertation avec les riverains. Le promoteur a déjà engagé des échanges.

La commune sera le garant non seulement du respect des règles d'urbanisme sur ce projet, mais plus largement du respect de la politique environnementale qu'elle conduit, notamment celle de l'intégration du bâti contemporain dans le bâti ancien et celle de la valorisation de son patrimoine immobilier.

S.Chappot d'après les documents et information fournis par Cpa-Cps



La commune

de Soisy-sur-École

signe la Charte « Éco-quartier »

étape 1

au comité syndical du Parc naturel régional du Gâtinais français le 20 juin 2018.

En effet, l'étude que la commune mène depuis 1 an avec le PNRGF, connectée aux autres projets en cours comportant des actions exemplaires (utilisation de matériaux comme le chanvre pour la rénovation de la mairie, gestion de tous les espaces communaux sans phytosanitaires, projet d'habitat participatif en centre bourg...), lui ouvre la voie d'une labellisation nationale au premier stade.

Nos documents de communication pourront dorénavant utiliser ce logo

LES 4 ÉTAPES DU LABEL ÉCO-QUARTIER

ÉTAPE 1 : L'ÉCO-QUARTIER EN PROJET

Le label Éco-Quartier – étape 1 est obtenu par la signature de la charte Éco-Quartier par les élus et leurs partenaires pour le projet concerné. Cette étape correspond au démarrage de la phase d'étude du projet.

Dès cette étape, les acteurs du projet sont invités à l'identifier avec le label et le projet est répertorié comme « Label Éco-Quartier – étape 1 » dans la communication nationale.

ÉTAPE 2 : L'ÉCO-QUARTIER EN CHANTIER

Une fois les études achevées et le chantier engagé, une expertise du projet est réalisée pour vérifier le respect des engagements de la charte Éco-Quartier.

Le label Éco-Quartier – étape 2 est délivré par la Commission nationale Éco-Quartier sur proposition de la Commission régionale, après présentation des conclusions des experts.

ÉTAPE 3 : L'ÉCO-QUARTIER LIVRÉ

Lorsque l'Éco-Quartier est livré (ou quasi livré), une expertise est réalisée pour l'obtention du label Éco-Quartier – étape 3.

Le label Éco-Quartier – étape 3 est délivré par la Commission nationale Éco-Quartier sur proposition de la Commission régionale, après présentation des conclusions des experts.

ÉTAPE 4 : L'ÉCO-QUARTIER CONFIRMÉ

Trois ans après la livraison de l'Éco-Quartier, la collectivité mesure la tenue de ses engagements dans le temps, la façon dont les usages projetés sont appropriés par les usagers du quartier. Elle présente également la façon dont les pratiques d'aménagement ont évolué au sein de la collectivité, au-delà du périmètre opérationnel du quartier.

Cette étape s'appuie sur la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation et d'amélioration continue associant les habitants et les usagers du territoire.

Le label Éco-Quartier – étape 4 est délivré par la Commission nationale Éco-Quartier sur proposition de la Commission régionale, après présentation des conclusions des experts.

les matériaux biosourcés dans la rénovation des bâtiments communaux



Le chanvre, un produit très ancien mais un produit d'avenir

Le chanvre est cultivé en Europe depuis les débuts de l'agriculture, il y a environ 10 000 ans. Au cours des siècles, il a accompagné l'humanité dans différents usages et a été un important facteur de développement économique.

En 1986, Charles Rasetti invente le béton de chanvre. Aujourd'hui, de nombreuses solutions existent pour mettre en œuvre ce matériau durable et sain qui, par ses performances hygrothermiques et acoustiques, répond à de nombreux enjeux écologiques actuels.

En Essonne et dans le sud de la Seine-et-Marne, une filière chanvre se structure

autour de la Société par actions simplifiée « Gâtichanvre » avec l'impulsion du Parc naturel régional du Gâtinais français, accompagné par la Région Île-de-France et les deux Conseils départementaux.

La filière chanvre en Gâtinais

La filière chanvre est un projet de développement qui allie valorisation de la filière agricole et préservation de l'architecture locale (par la mise en œuvre d'un matériau de rénovation qui respecte le bâti vernaculaire). Ces enjeux, qui structurent la charte du Parc naturel régional du Gâtinais français, s'inscrivent dans un contexte plus global de développement économique local et d'écoconstruction.

Le lancement de la filière chanvre s'est déroulé dans les locaux de « Gâtichanvre » à Prunay-sur-Essonne du 29 septembre au 1 octobre 2017, en présence de Monsieur le Ministre de la Cohésion des Territoires, Monsieur Jacques Mézard.

Cette volonté venue du territoire Sud-Essonnien de créer une filière complète, de la culture de la plante (environ 1000 hectares aujourd'hui) au développement d'un produit fini, a reçu le soutien de l'état et de nos partenaires. Ce soutien a été confirmé lors de l'exposition « construire en chanvre », où Monsieur Jacques Mézard a tenu un discours plus qu'élogieux, accompagné d'un engagement financier.

L'exposition Construire en Chanvre

« Gâtichanvre » était présente lors de l'exposition « Construire en Chanvre ». L'exposition s'est déroulée du 10 avril au 19 mai 2018, rue du Faubourg Saint-Martin, dans les locaux de l'Ordre des Architectes d'Ile de France, aux Récollets à Paris.

L'inauguration de l'exposition, à l'initiative du Centre Régional des Architectes d'Ile de France

et le Parc naturel régional du Gâtinais français s'est déroulée le 10 avril 2018, en la présence de Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des Territoires et des représentants des départements de l'Essonne et de la Seine et Marne

Construire en chanvre : c'est possible !

8 projets architecturaux ont été présentés :

- La Maison du Parc naturel régional du Gâtinais français, Milly-la-Forêt, Joly&Loiret architectes.
- Une Maison de bourg éco-rénovée, Fleury-en-Bière, Agence d'architecture ABDPA
- Les bureaux Triballat, Noyal-sur-Villaine, Koutev Architecture et des Ingénieurs architectes de CANia.
- La Maison de la ruralité, Noroy-le-Bourg, Claude Eichwald & Baobab Architecture.
- La Maison diocésaine, Châlons-en-Champagne, Méandre architecture.
- 8 logements collectifs rue Bourgon, Paris 13^e arrondissement, Atelier D.

- 10 logements individuels groupés, Les Loges-en-Josas, Dumont Legrand Architectes et LM Ingénieur.

- 4 logements sociaux, 37 rue Myrha, Paris 18^e arrondissement, North by Northwest Architectes et LM Ingénieur.

À Soisy, c'est possible aussi :

- La réhabilitation de la Mairie qui a utilisé du chanvre pour l'isolation, a reçu une subvention européenne,
- De plus en plus de particuliers connaissent le produit et l'utilisent

Les « tourbus » organisés par le PNR : ils permettent aux élus de recevoir une information détaillée du produit, de savoir comment on l'utilise et quelles sont les entreprises formées pour le mettre en œuvre.

Les formations pour les artisans : le PNR organise aussi des formations à ce nouveau matériau, destinées aux artisans, et acquiert du matériel qui peut être prêté, comme des machines à projeter le béton de chanvre.

SC, d'après les dossiers du PNR

Pour tout renseignement, contacter Ann Carer, architecte au PNRGF (01 64 98 73 93)

Maquette urbanisme : un nouvel outil pédagogique pour parler d'aménagement urbain

Cet outil a été élaboré à la demande du PNRGF dans un souci de sensibilisation aux bons comportements face aux besoins en construction ou réhabilitation dans les communes rurales du Gâtinais. L'idée est de pouvoir discuter autour de ce nouvel outil et d'aborder, au fur et à mesure d'un jeu, toutes les problématiques de l'aménagement (type de logements, équipements, abords...), les écueils à éviter, jusqu'à la visualisation en volumes. Cet outil sera bientôt mis à la disposition du grand public, grâce dans un premier temps à des animations du Parc dans les communes. À suivre...





Maxime JOULIA : Un Soiséen à l'honneur



Le 16 mai 2018, Maxime JOULIA, apprenti de la Faculté des Métiers de l'Essonne, a été médaillé d'or dans la catégorie Maintenance des véhicules automobiles lors de la cérémonie de remise de prix du concours départemental «Un des Meilleurs Apprentis de France».

Cette cérémonie, qui s'est déroulée à la Faculté des Métiers de l'Essonne, 3 Chemin de la Grange Feu Louis à Evry, a permis de récompenser une quarantaine de jeunes apprentis dans les métiers de la Boulangerie, Coiffure, Cuisine froide, Esthétique, Cosmétique, Ferronnerie, Fleuriste, Maintenance des véhicules automobiles, Mécanique cellules aéronaves, Métiers du pressing, Peinture application de revêtements, Peinture en carrosserie, Réparation des carrosseries automobiles, Serrurerie-métallerie, Staffeur-ornemaniste, Tavaux paysagers.

Ayant eu le plaisir de participer à la remise du diplôme et de la médaille d'or, je présente toutes mes félicitations à Maxime JOULIA au nom de la Municipalité et je lui souhaite une très belle carrière professionnelle.

B. Schmitt

Mai 2018

La prochaine sortie « séniors » organisée par le CCAS : jeudi 27 septembre 2018

« Escapade au cœur du vignoble Champenois »

Balade en petit train, à travers les vignes,
Découverte du travail des vignerons, leur savoir-faire,
Parc régional de la Montagne de Reims, vue imprenable sur les coteaux du vignoble de la montagne de Reims,
Visite d'une chocolaterie.

Un courrier séparé sera adressé aux personnes concernées. Il appellera à une réponse impérative en **mairie** pour réservation **avant le 1 août 2018**.



Le club de l'amitié à Soisy



Au club, on échange, on papote, on joue aux cartes et on refait parfois le monde. Ces moments de convivialité si nécessaires à tous, et particulièrement propices à rompre la solitude !
Le club de l'amitié est ouvert à tous. Il est sous la responsabilité de la Mairie et sous la direction de Mme Labbé Yvette.

CONTACT
Yvette LABBÉ
Tél. 06 60 77 08 67

Ouverture du club:
le mercredi de 14h à 18h.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Nous ont quittés,
SEGALA Roberto 21/06/2017
JUSSELIN veuve QUENTIN Raymonde 19/08/2017
BORNAT Christian 25/09/2017
THOVERON née MURCIA Jeanne 16/10/2017
LACHER née LORENZATO Denise 23/10/2017
LEVRAY Hugo 23/11/2017
CHABRIER Jean-Marc 18/01/2018
ROUX veuve ROUILLARD Yvette 14/03/2018

NAISSANCES

WESNOSKER Chris 06/06/2017
MULLER Jessy 31/07/2017
BAÂROUN Liam 05/08/2017
HÉRON Elden 01/10/2017
ROBINET RIQUEUR Loane 10/10/2017
NIRREGARTEN Maïana 02/11/2017
POLONIA Romy 22/10/2017
FERREIRA Justine 31/12/2017
LAVERGNE Mei 31/03/2018
HOYLE PONS Elena 19/04/2018
MANIERE Anaïs 27/04/2018
BOURCE Marcelin 03/05/2018
ARTIGUE Simon, gabriel, Gérard 29/05/2018

MARIAGES

BOURGOGNE Simon et LOISEAU Marion 20/05/2017
DUBAN Frédéric et THOMAS Carole 23/10/2017
PEREZ Éric et LANGLOIS Nicole 14/10/2017



Marché de Noël



Marché de Noël



Fête de l'école



Noël intergénérationnel



Noël intergénérationnel



Carnaval



Carnaval

Les évènements conviviaux du semestre

Un long silence depuis notre dernier journal, pas qu'il ne se passe rien à Soisy, mais les rédacteurs ont été accaparés par de nombreuses autres tâches. Pourtant notre énergie n'est pas retombée et il s'est déroulé beaucoup de choses au village. Rencontres conviviales, nouveautés culturelles où, chacun œuvre dans l'intérêt de tous.

Tous les temps forts du village sont autant d'occasions de se retrouver et d'échanger. Les fêtes de l'école et du tennis, hautes en création et en imagination, l'automne et son vide grenier très prisé, le temps coloré et sucré de Noël avec son beau marché (de plus en plus beau !) et son spectacle toutes générations, puis celui du Carnaval où je vous assure, les grands ne sont pas en reste pour s'amuser, les manifestations font la ronde mais nous apportent tous les ans leur lot de

nouveautés. Chacun tire de ses expériences passées de nouvelles idées. Ces évènements demandent toujours un investissement de temps et de travail pour ceux qui les organisent, mais la récompense d'une ambiance conviviale est toujours au bout du chemin.

Nos cérémonies du 11 novembre et du 8 mai sont chaleureuses également et prennent tout leur sens, dans ce contexte de menaces récurrentes d'attentats. Quoi de plus fort que ces moments où il nous est rappelé que des compatriotes ont perdu la vie pour défendre la liberté dont nous jouissons aujourd'hui. Ces cérémonies du souvenir rassemblent le village, les villages voisins, les habitants, l'école, les élus pour accomplir ce devoir de mémoire.

Merci vraiment à toutes et tous, petits et grands de votre implication dans ces jolis moments.
S.C pour le conseil municipal



Fête de l'école



8 Mai



11 Novembre

la vie à l'école primaire

L'école primaire a fait sa rentrée en septembre... Très vite, elle a accueilli 2 nouvelles pensionnaires : une poule rousse et une poule grise. Cette arrivée a ravi les petits et les grands. Les enfants en prennent soin durant le temps de récréation alors que celles-ci préfèrent chercher dans l'espace verdoyant des vers de terre... Hélas depuis quelques temps, les enfants ont vécu un moment difficile, puisqu'ils ont alors découvert que les poules faisaient partie d'une chaîne alimentaire dont elles n'étaient pas le dernier maillon... Reste à trouver quelque force pour construire un poulailler plus solide et retrouver deux nouvelles locataires afin que chaque enfant puisse retrouver ce plaisir d'aller chercher l'œuf par exemple.

En octobre, les enfants se sont laissé prendre au jeu du goût : goûter à l'aveugle, écouter l'apiculteur, cuisiner, cueillir les légumes...

Quant aux adultes, ils ont pu profiter du marché de producteurs qui a eu lieu dans la cour de récréation. Celui-ci a connu un beau succès ! Et les soisédiens en demandent le retour !

Décembre est venue l'heure du Téléthon : une première pour l'école qui décide de se mobiliser pour aider les enfants malades et avoir une pensée pour la famille d'une élève de l'école qui hélas a perdu son enfant juste avant cette grande mobilisation ! Les enfants ont aimé le défi de faire le plus de gâteaux possible. Une soirée qui a plu aux petits et aux grands. Au stade, les défis étaient aussi présents : tirs au but, tennis, le rameur des pompiers et tant d'autres personnes présentes pour une bonne cause.

Quelques jours plus tard, les enfants faisaient preuve de créativité pour fabriquer de leurs mains de merveilleux objets pour le marché



de Noël et les élèves de maternelle ont présenté leur chorale aux parents. Viennent ensuite les temps de la galette, des crêpes... Des moments où les petits sont fiers de cuisiner, sont heureux de partager ces moments ensemble et tout le monde est content de déguster une part de galette ou de délicieuses crêpes.

Les enfants ont aussi pu assister à la transhumance des moutons. Ils étaient intéressés par cet événement et ont pu poser leurs questions aux bergers attentifs à ces enfants curieux !

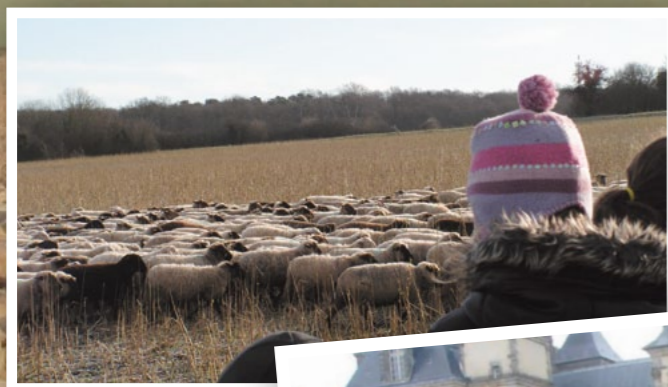
Le 4 mai s'est déroulé la soirée paëlla avec sa tombola qui a permis de passer un moment convivial et de récolter de l'argent pour l'école et ses projets... comme les sorties...

Les enfants, en octobre, ont pu aller cueillir une multitude de légumes et de fruits à la cueillette de Torfou, un moment fort agréable. Chaque classe a pu participer à des manifestations sportives organisées par l'USEP : athlétisme, course d'orientation, handball, randonnée...

Les élèves du CE1 au CM2 ont pu profiter d'une journée au château de Fontainebleau : visite du château avec un questionnaire afin d'en savoir plus sur les rois qui ont habité ce lieu, visite rapide sous quelques gouttes de pluie des jardins... mais un beau souvenir pour tous.

Encore quelques moments à passer avant la fin de l'année... la chorale des élèves de CE1 au CM2, la fête de l'école et encore quelques projets de sortie qui raviront petits et grands.

A. Le Guilloux





Conférence à l'école : les rythmes biologiques des enfants

Le 9 janvier 2018, à l'initiative de la commission scolaire, Madame Claire Leconte, chercheur et spécialiste des rythmes et des temps de l'enfant et de l'adolescent, a tenu une conférence à la maison des sports.

L'objectif de cette conférence était de s'informer sur les rythmes biologiques des enfants, pour savoir comment les respecter et aménager leurs temps, conformément à leurs besoins :

- Allongement des matinées plus propice aux apprentissages,
- Aménagement des temps d'attente avec petit déjeuner, relaxation, jeux calmes,
- Développement de parcours-découverte pour éviter trop d'activités « occupationnelles »

Une seule idée : le bien être de l'enfant avec la mise en cohérence de tous les temps que leurs imposent les adultes.

Cette réflexion a déjà conduit l'école à aménager un espace de jeux calmes et de lecture



afin d'offrir aux enfants, pendant les temps de récréation, une plus grande diversité d'activités.

La commission scolaire souhaite poursuivre cette collaboration avec Madame Leconte et les différents partenaires concernés : parents, enseignants, animateurs.

M. Changenet, pour la commission scolaire.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Samedi 23 juin 2018

■ Dès le matin jusqu'en fin d'après-midi : fête de l'École

Au cours de cette journée les enfants feront leur spectacle, il y aura la kermesse. Les Amis de Soisy assureront la restauration du midi (saucisse/frites). Les fonds récoltés iront à la coopérative scolaire.

■ Dans la soirée : fête du village

Elle se tiendra sur le parking derrière la mairie. Basée sur une soirée dansante.
Buvette assurée par Soisy Patrimoine
Participation active de MARSSE
Restauration assurée par les Amis de Soisy

Fête du tennis pour les plus jeunes

Dimanche 24 juin 2018 après-midi au stade

Juin 2018 : coupe du monde de football

Possibilité de retransmettre les matchs à la Maison des Sports.

Projet de moisson à l'ancienne 2018

Permettant aux Soiséens et Soiséennes d'assister aux travaux des champs tels qu'ils se faisaient avant la mécanisation.

Forum des associations

Samedi 8 septembre 2018 de 10h à 12h au stade

Dans la même configuration que l'édition 2017.

Journées du Patrimoine

Vendredi 14, samedi 15 et dimanche 16 septembre 2018 : ouverture de notre patrimoine à l'occasion de ce weekend dédié (lavoir, église, chemins...)

Vendredi 14 à 20h

- Restitution du travail d'inventaire du patrimoine bâti - Conférence assurée par Amélior Boisnard (PNR)

Samedi 15 à 11h

- Inauguration de la mairie rénovée et de la nouvelle agence postale communale.

Les 14, 15 et 16 septembre

- Projet d'exposition photo sur le bâti ancien à Soisy avec un parcours dans le village.

Vide grenier

Dimanche 23 septembre 2018, Place de l'Ancienne Gare
Organisé par les Amis de Soisy

Halloween

Mercredi 31 octobre 2018

Cérémonie du souvenir

Dimanche 11 novembre 2018 : réflexion sur le centenaire de la fin de la Grande Guerre.
Intervention des Solistes du Gâtinais

Temps de Noël

Le Marché de Noël, organisé par Les Amis de Soisy,
le weekend des 15 et 16 décembre 2018 (à confirmer)

M. Vandaele

les Amis de Soisy organisent

LA GYM ET LE YOGA

Des cours ouverts à tous
(sur présentation d'un certificat médical)

2 séances
Le mardi de 17h30 à 18h30
et de 18h30 à 19h30.



CONTACT
Yvette LABBÉ
Tél. 06 60 77 08 67

Le lundi de
18h30 à 20h

USSE TENNIS

Fête du tennis 2018

Comme il n'y a pas qu'à Roland Garros qu'on s'échange des balles, l'USSE Tennis de Soisy-sur-Ecole vous ouvre ses portes pour un programme complètement sport & fun, avec :

- des animations découvertes,
- des jeux (même pour les parents !),
- des moments d'échanges et de convivialité (buvette, goûter...),
- et pleins d'autres surprises...

Vous n'avez pas de raquette ?! Nous mettons à disposition tout le matériel nécessaire (raquettes, balles).

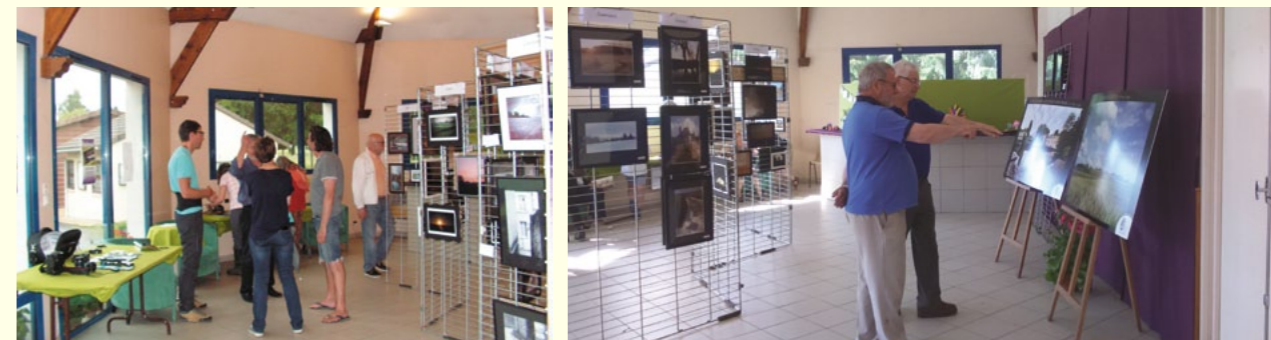
Pour les petits et les grands, les pros en devenir ou les simples curieux, le tennis c'est pour tout le monde alors n'hésitez pas à nous rejoindre le

DIMANCHE 24 JUIN à partir de 13h30 au stade municipal de Soisy-sur-Ecole !

J. GIBIER - Mai 2018



Expo Photo du Weekend de Pentecôte : **une expérience à renouveler !**



Vous avez été nombreux à visiter cette exposition qui a réuni les 3, 4 et 5 juin 2017, des photographes amateurs de Soisy-sur-École, certains ayant participé au concours photo organisé dans le Trait d'Union. Ces photographies ont métamorphosé la Maison des sports en salle culturelle et ont bénéficié en toile de fond de l'exposition mobile du Parc naturel régional du Gâtinais français concernant les différentes entités paysagères du territoire. L'exposition était agrémentée de livres réalisés par des photographes animaliers de la région, livres achetés par le Parc naturel pour les 69 communes.

Les travaux des enfants sur la nature, durant les activités périscolaires, se sont glissés dans le décor pour le plus grand bonheur des visiteurs.

Une centaine de personnes environ a pu découvrir le paysage au travers de la diversité des talents, s'arrêter sur des lieux familiers, revivre des souvenirs pour certains. Les « pro » de la photo ont pu échanger et détailler les techniques.

Une visite intergénérationnelle puisque tous les âges se sont mêlés de 2 à 92 ans !

Nos voisins nous ont fait l'amitié de passer, de Milly-la-Forêt jusqu'à Corbeil et Evry, en passant par St Germain-sur-École, Perthes, St Sauveur-sur-École... etc.

De petits mots élogieux recueillis dans un traditionnel livre d'or nous ont encouragés et donné des pistes pour continuer.

Premier essai qui a donné envie de continuer, de varier les thèmes... de faire plaisir.

Grand merci aux exposants, Caroline Labbé, Laurence Létévé, Claire Thiebault, Kay Wrigglesworth, et Maxime Terrier, qui se sont prêtés au jeu, certains pour la première fois, et avec qui nous avons partagé des moments chaleureux et particulièrement intéressants.

Grand merci à toutes les personnes qui ont joué un rôle de près ou de loin dans la réussite de cette manifestation, conviviale avant tout. Un merci tout particulier à Yvette, Muriel et leurs familles, à Jean-Luc et Ludo, qui sont entrés dans l'aventure durant 3 jours.

Remerciements nourris à M. Bernon, adjoint au maire de ST Germain et pépiniériste, qui nous a fourni les couleurs du décor avec de magnifiques géraniums.

S.C 9 juin 2017

Une exposition photo sur le thème du patrimoine bâti est prévue les 14,15 et 16 septembre 2018 (bâti ancien avant 1950, éléments de bâti, murs et enceintes...)

Si vous désirez y participer, vous pouvez envoyer vos clichés (3 maximum par personnes) et d'une qualité suffisante (minimum 1Mo) en mairie à l'attention de Laura Crantz ; l.crantz@soisysurecole.fr. La commission communication exposera les meilleurs clichés lors des journées du patrimoine. Les critères de choix, hormis la qualité photographique seront, le respect du thème, le lieu identifiable par tous, l'originalité de la prise de vue.

DATE LIMITE D'ENVOI DES FICHIERS : 31 JUILLET 2018

Culture à Soisy-sur-École

A Soisy, nous nous sommes lancés dans un projet *fou fou fou !*

Les « ébréchées » à Soisy

Tout a commencé avec Amélie Boisnard, chargée de mission patrimoine au PNR, par l'inventaire du patrimoine bâti à Soisy (voir notre article rubrique « patrimoine »).



Les communes ayant pu bénéficier de l'inventaire du patrimoine ont été sollicitées pour participer à une résidence d'artistes sur le territoire du Parc. Pour cette résidence, financée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France et Act'art, acteur culturel du Département de Seine et Marne, l'atelier TçPç a été sélectionné avec Helena Le Gal et Marie Breaud.

De janvier à septembre 2018, Helena et Marie, deux architectes-paysagistes et artistes, vont scruter dans 8 communes, les bâtiments atteints par les signes du temps: fissures, cassures, failles et autres brèches seront réparées « artistiquement », selon la technique du Kintsugi japonais (technique de réparation des céramiques) avec l'aide des habitants qui le souhaiteront. Il s'agira de produire une œuvre pérenne dans chaque com-

mune concernée. Cela va commencer par le choix de l'endroit. Pour rechercher le site et l'endroit le plus approprié, on échange, on écoute et on partage des histoires, on rencontre les habitants. Le mur d'enceinte de l'église semble un mur potentiel pour recueillir la future œuvre.

Ainsi la première rencontre avec les soisiens s'est faite à la médiathèque le 17 mars 2018. Déjà beaucoup d'idées ont germé. Une rencontre avec un artisan local, le maître verrier Frédéric Alary, a convaincu les 2 artistes que l'utilisation du verre coloré pour réparer une fissure à Soisy-sur-École était incontournable. Quoi de plus naturel que l'utilisation d'un matériau et d'un savoir-faire locaux ?

Il faut aussi définir un thème pour cette œuvre. Les sentiers et les chemins disparus à Soisy ont par-



ticulièrement intéressé Helena et Marie, au point d'en faire le sujet d'une balade.

Le 27 mai 2018, nous avons évoqué ces « mystérieux chemins » lors d'une balade très conviviale au travers d'un petit parcours de 5 km environ. Une halte dans « Les Baronvals », une autre au croisement du « chemin des fées » et de celui de l'ancien tacot, une plus loin au bord de la rivière, puis à la Verrerie d'Art où Muriel est devenue conteuse, pour finir par un goûter dans l'intimité des murs d'enceinte de l'église ! Ce fut la 2^{ème} rencontre avec les habitants et l'occasion d'échanger avec de nouvelles personnes, d'écouter d'autres histoires...

Le projet a encore du chemin à faire, c'est le cas de le dire, notamment dans la technique employée pour la réparation de la fissure choisie avec du verre. La résidence a de fortes chances d'être prolongée d'un an.

S. Chappot pour la commission culture

Prochains RDV avec les « ébréchées » :

- en juin
- en septembre : lors des journées du Patrimoine
- au printemps 2019 à Soisy, pour un atelier pratique autour du verre.

Suivez l'aventure sur www.atelier-tcpc.com



Concert de Noël du 16 décembre 2017 des Solistes du Gâtinais (LSDG)

Un samedi soir à Soisy-sur-École...

Malgré une farandole de concerts de l'avent qui se tenaient dans de nombreuses communes voisines de l'Essonne et de Seine et Marne, le public est venu nombreux assister à cette deuxième édition du « Concert de Noël » de l'association « Les Solistes du Gâtinais ».

Ils étaient merveilleusement accompagnés par l'Ensemble Orchestral d'Altair et ses 27 musiciens amateurs et professionnels présents, afin de donner le meilleur dans l'acoustique exceptionnelle de l'Eglise St Aignan, ainsi que par leur chef de « cœur », Françoise Jullien, également au piano.

Quelle motivation et que de travail accompli aussi ! Et quand la concentration s'en mêle, le plaisir est bien au rendez vous.

De beaux moments de musique sacrée autour d'un programme de chants de Noël pour Solistes, Chœur et Orchestre.

Merci donc à tous, chanteurs, musiciens d'Altair ou d'ailleurs. Merci à la municipalité de Soisy-sur-École qui nous permet de réaliser ces projets dans les meilleures conditions...

Et Merci à tous nos amis

qui œuvrent également avec notre association pour les préparatifs de ces concerts. On vous donne donc rendez-vous en 2018... À bientôt

S. CAVANNA



Soisy-sur-École

et la 2^{ème} guerre mondiale



La guerre

Elle menace de plus en plus, depuis l'arrivée au pouvoir de Hitler en Allemagne en 1933. On craint qu'elle ne survienne en 1938, lors de la crise des Sudètes, mais on croit qu'elle est évitée grâce aux accords de Munich : le conseil municipal de Soisy, comme tant d'autres, vote alors, le 1^{er} Octobre 1938, un « message de reconnaissance » au Président du Conseil M. Edouard Daladier et au ministre des Affaires Etrangères M. Georges Bonnet « pour leur magnifique effort qui a permis de sauver la paix »... Onze mois plus tard, au début de Septembre 1939, la seconde guerre mondiale éclate ! Les hommes sont mobilisés. Dès Octobre, on décide d'installer le téléphone à la Mairie (qui en était jusqu'alors dépourvue).

Le 21 Juin 1940, peu après l'armistice qui a suivi la défaite militaire de Mai-Juin 1940, le Maire expose que les jours précédents, la commune a été traversée par les troupes de nos armées en repli. Il remercie les personnes qui sont venues en aide à nos soldats, aux réfugiés, et aux blessés ; du 12 Juin, dans la nuit, au 14 Juin, le château des Réaux a servi de Q.G. au général Héring (ce général venait d'être rappelé en activité par le Général Weygand, qui lui avait confié l' « Armée de

Paris », créée dans l'urgence et située au centre du dispositif de retraite de l'armée française). Le 13 Juin dans la soirée est arrivé l'Etat-Major du 2^{ème} bureau, reçu chez le Maire à Montaquoy ; ces militaires ont mis à disposition des véhicules, ce qui a permis d'aller chercher de la farine à Melun et à Fontainebleau, pour Soisy et les communes voisines, afin de pouvoir fabriquer du pain, qui a été rationné à raison de 250 grammes par jour et par personne. Les transports sont désorganisés : on a fait abattre du bétail et, sous la surveillance du garde champêtre, on exploite directement la boucherie qui était fermée.

Le 15 Juin au matin, toute la population a été réunie sur la place de la Mairie, pour être dénombrée en vue du ravitaillement : habitants de la commune : 180 ; réfugiés : 314. On peut se demander si ces chiffres n'ont pas été inversés, si on les rapproche de ceux du recensement de 1936 : 569 habitants. De toutes façons, ils traduisent la situation : les hommes qui ont été mobilisés sont encore à l'armée (lorsqu'ils n'ont pas été faits prisonniers), une partie de la population a quitté Soisy devant l'avance allemande, mais il y a beaucoup de réfugiés des régions envahies par l'ennemi, que l'exode a menés jusqu'ici.

L'occupation

Le 24 Juin, nouvelle réunion du conseil : la municipalité doit faire face aux problèmes graves qui surgissent de tous côtés. On décide de contrôler certains prix (boucherie) sur la commune ; on fait l'inventaire des denrées existant dans les épiceries : ces denrées ne seront distribuées qu'à la seule population de Soisy.

Sur ordre de l'occupant, et comme partout en Europe occupée, on met le village à l'« heure allemande », en avançant d'une heure l'horloge du clocher. On entreprend de remettre en marche le Moulin des Réaux. On va essayer de rapatrier chez eux ceux des réfugiés qui le désirent ; on organise des patrouilles et on réorganise le service des sapeurs pompiers. On recense les enfants de l'Assistance publique hébergés chez des parents nourriciers : il y en a 20 dans la commune, entre 2 et 17 ans ; la commune s'efforcera d'assurer leur subsistance. On trouve un bœuf errant : on le vend.

Un conseil municipal a lieu le 8 Septembre 1940: il a fallu répondre aux nombreuses questions d'un formulaire envoyé par la Feldkommandantur allemande de Versailles. Le Préfet rappelle le rôle que sont désor-

Nota : toutes les citations entre guillemets sont extraites des divers comptes-rendus des conseils municipaux de l'époque.

mais appelés à jouer, « en ces temps nouveaux », les Maires « à qui il incombe une lourde responsabilité ».

Décembre 1940 : étant donné la grande pénurie de transports routiers, le conseil vote l'établissement d'un « Port à sec », c'est-à-dire un quai de chargement / déchargement adjacent à la voie ferrée du « Tacot » : les agriculteurs pourront ainsi recevoir, loin de la gare et des habitations, les « gadoues » malodorantes nécessaires aux besoins des cultures.

Février 1941 : le Gouvernement de Vichy se préoccupe de la jeunesse ; le conseil municipal doit donc envisager d'aménager un terrain de sport, avec piscine. Un premier projet a été chiffré : 700000 francs ; on demande qu'il soit revu à la baisse. La piscine ne verra pas le jour.

On est obligé de subventionner l'interprète des troupes d'occupation : 200 francs.

En Novembre 1943, le Maire souligne l'intérêt pour la commune de « prendre rang » pour l'étude éventuelle d'un projet d'adduction d'eau (projet déjà envisagé, débattu et abandonné en 1932). C'était une nécessité grandissante, et il s'avèrera d'ailleurs, au début d'Août 1944, que plusieurs puits de la commune se sont taris, qu'il n'y a plus assez d'eau pour fabriquer le pain et qu'on doit aller la chercher avec une tonne à eau. Pour ce projet, le Préfet a formellement recommandé de faire appel aux services du Génie Rural pour établir un avant-projet à titre gratuit et sans engagement. Le conseil approuve. De même, la commune fera désormais systématiquement appel aux services des Ponts et Chaussées pour les études de projets, de réalisation, et d'entretien des routes.

En Janvier 1944, le conseil confirme qu'il n'y aura toujours pas de fête foraine, « vu les circonstances », et en Mai, il vote une subvention de 1800 francs pour les prisonniers de guerre, à raison de 100 francs par prisonnier.

Journées d'Août 1944 : la libération de Soisy

Le 22 août 1944, jour de la libération de Soisy, une colonne de chars américains arrive par la route de la Ferté-Alais, et traverse Soisy vers 14 heures, en direction de Melun. Une trentaine d'Allemands occupent encore le parc et le château des Réaux, où se trouvent aussi bloqués des civils français, principalement des



femmes et des enfants. Une fusillade éclate de part et d'autre de la place de la mairie. M. Bonnafé (un ancien combattant des deux guerres, plusieurs fois décoré et prisonnier évadé), prend l'initiative d'entrer dans le parc des Réaux par la petite porte proche de la Mairie, pour se rendre compte de la situation. Il est immédiatement abattu par un tireur allemand. Le maire, M. Loste, décide alors d'aller au château pour parlementer et essayer d'arrêter le combat; il franchit la même porte et il est lui aussi immédiatement abattu. Un infirmier Américain, M. Annibali, s'avance à son tour dans le parc pour tenter de les secourir, et il subit le même sort. Les Américains détachent alors un char de leur colonne. Il force la grille de l'entrée principale du château, et pénètre dans le parc, accompagné par des résistants. Ils s'avancent vers le château, et font quelques prisonniers ; la plupart des Allemands viennent juste de s'enfuir, abandonnant du matériel et des explosifs.

Le soir même, puis le 27 Août, le conseil municipal se réunit en sessions extraordinaires. Il rédige, « ...pour les assemblées futures, et même pour l'histoire de notre localité, un procès-verbal résumé chronologique des événements de la deuxième quinzaine d'Août 1944 ». Ce texte de trois pages manuscrites relate en détail la période du 14 Août au 25 Août 1944, et particulièrement les circonstances de la mort des trois victimes du 22 Août.

M. Maurice Marmier (décédé en 2016) faisait partie des résistants qui ont envahi le château. Il a lui aussi laissé de ces journées un récit détaillé qui, notamment pour la journée du 22 Août, recoupe bien le compte-rendu rédigé par le conseil municipal.

À l'occasion du quarantième anniversaire de la Libération de Soisy, une inscription fut mise en place et inaugurée le 26 Août 1984, contre le mur d'enceinte dans le parc du château, en mémoire de ces trois victimes.

Après la libération de Soisy

Le conseil municipal avait été élu en 1935 ; du fait de la guerre, il n'y avait pas eu d'élections depuis cette date. La réunion du 27 Août 1944 fut sa dernière.

Dans de nombreuses communes françaises, la Libération s'accompagnait de bouleversements politiques. Soisy n'y fit pas exception. Dès le 30 Août, une « délégation provisoire » de cinq membres était installée à la tête de Soisy. Elle ne comportait que deux des membres de l'ancien conseil municipal alors présents à Soisy. Une liste de membres à nommer avait été préparée et transmise au Gouvernement provisoire d'Alger par le « lieutenant Grégoire », au titre des groupes de Résistance. Le jour même, l'administration préfectorale, mise devant le fait accompli, accepte cette liste provisoire.

Une réunion se tient le 5 Septembre 1944. Il y est fait mention de quelques détails sur la mise en place assez difficile de cet exécutif provisoire : le capitaine Georges (*) est venu à Soisy le 29 Août ; le Comité local de la Résistance s'est réuni le 30 Août. Le 2 Septembre, le « lieutenant Failliot » est venu, et a réuni le « Conseil des Combattants ». Il a désigné comme administrateur M. Ordioni, mais le Comité local de la Résistance est allé le 4 Septembre voir le Sous-Préfet de Corbeil, qui a désigné M. Brancieq (ancien Maire de 1929 à 1935 et membre de la « Délégation provisoire » déjà mentionnée), pour faire fonction de Maire jusqu'aux futures élections. En fin de compte, le 2 Janvier 1945, le Préfet de Seine-et-Oise nomme par arrêté un conseil municipal de 11 membres. Lors de la séance du 14 Janvier, M. Ordioni est élu Maire, et s'attaque immédiatement aux problèmes considérables qu'affronte la commune : comme partout en France, on manque de presque tout, et ces pénuries sont aggravées par les difficultés de transport, car on manque de trains, de camions, et de nombreux ponts et de nombreuses gares ont été détruits.

Il faut faire face à des problèmes tels que le manque d'électricité (les coupures de courant vont continuer pendant des années), la fabrication du pain, le manque de bois de chauffage (en zone rurale, c'était la principale source de chauffage, et en outre le charbon était rationné). On surprend plusieurs personnes en train d'abattre des arbres et de voler du bois dans des propriétés privées ; on réactive les gardes-messiers pour surveiller et protéger les récoltes.

Pour « éviter que toutes les ménagères ne se présentent devant les boulangeries à la même heure » et doivent y faire la queue, on suggère de mettre aussi en vente, à toute heure, du pain rassis. On crée une



commission « chauffage et éclairage » et une commission « répartition de chaussures » au sein du conseil municipal.

Il y a bien d'autres sujets : on se met d'accord sur l'emploi du temps du garde champêtre, qui devra assurer le nettoyage des places publiques, l'entretien des chemins ruraux (ornières, élagages), le remontage de la pendule, les annonces officielles « à son de caisse » ; en mauvaise saison, il assurera le sciage du bois pour les écoles, et, en bonne saison, la surveillance de la place « surtout pendant les moments où les travailleurs des champs sont aux repos »!... On fait creuser un trou dans les bois, à usage de « dépotoir ». Il sera utilisé pendant plusieurs décennies avant la mise en place d'un service d'enlèvement des ordures ménagères.

Finalement, des élections municipales ont lieu en Avril et Mai 1945 ; c'est la première fois que les femmes françaises peuvent voter. La capitulation de l'Allemagne a lieu le 8 Mai, entre les deux tours de ce scrutin. Ces élections sont imparfaites, car elles se déroulent en l'absence des prisonniers de guerre, des déportés, des travailleurs forcés du STO. De nouvelles élections municipales seront donc organisées en 1947.

À suivre

C. Alard

(*) : le capitaine Georges était le responsable FFI de Corbeil (voir le livre « La libération de Milly-la-Forêt et de sa région, » p. 68, publié par « Les amis de Milly-en-Gâtinais et environs »)

Nota : toutes les citations entre guillemets sont extraites des divers comptes-rendus des conseils municipaux de l'époque.

La commune a ouvert sur son site internet une rubrique où figurent les informations dont nous disposons pour les « Morts pour la France » ; elle sera complétée au fur et à mesure que nous en recueillerons d'autres.



Chantier BRISFER

Le Chantier Brisfer a eu lieu cette année du 23 au 27 avril 2018 pendant les vacances scolaires. Les huit jeunes gens, garçons et filles, âgés de 16 à 25 ans, ont été encadrés par deux animateurs du SIREDOM. Leur tâche : nettoyage et mise en valeur des sites communaux et des espaces verts. Cette année, ces Jeunes ont terminé le nettoyage du rû du Bois-Net et de ses abords. Ils ont bénéficié d'une prise en charge du repas de midi et ont reçu un équipement complet. A la fin du chantier, le SIREDOM leur a remis des chèques cadeaux d'une valeur de 230 €. Nous tenons à remercier ces Jeunes pour leur implication... et leur bonne humeur !

B. Marmier et B. Schmitt





Projet de gestion écologique DU CIMETIÈRE

La commune de Soisy-sur-École a signé avec Le Parc naturel régional du Gâtinais français, le 23 janvier 2017, la Charte de gestion des espaces communaux.

Depuis plusieurs années déjà, sans attendre l'obligation réglementaire, la commune a arrêté définitivement l'emploi des phytosanitaires dans la gestion de ses espaces verts. Le cimetière restait un point sensible.

La commune a fait appel au PNR pour l'aider à envisager une conversion du cimetière vers une gestion écologique.

Après une visite terrain, Vincent Van de Bor a rédigé une note spécifique dont la commune pourrait s'inspirer

Déjà à l'automne 2017, toujours avec l'aide du Parc naturel, des tapis de sédum ont été installés dans les interstices des tombes et sur les allées où il était impossible de passer avec une tondeuse. Cette solution est en effet une alternative au désherbage et embellit le cimetière. Expérimentation réussie et entièrement réalisée par nos 2 employés

communaux avec sensibilisation auprès des habitants à l'aide de panneaux. Nous allons continuer cette année, car manifestement nos administrés ont été conquis.

Dans la continuité de la note réalisée par Vincent, nous souhaiterions à l'automne 2018, enherber toutes les allées gravillonnées où il sera possible de tondre directement par la suite. Nous souhaiterions également pratiquer la tonte différenciée, pour limiter le travail des agents communaux, favoriser la biodiversité et embellir le cimetière. Des semis de prairie fleurie seront effectués à l'automne dans les grands espaces « pelusés » actuellement. Le travail du printemps 2018 consistera seulement à délimiter les espaces à tondre en laissant pousser la végétation actuelle aux endroits préconisés. Nous aimerions également habiller le mur constitué d'anciennes plaques de béton par un habillage végétal propice

à la petite faune. Ce mur étant orienté au nord-ouest, une attention particulière sera portée au choix des végétaux. La végétation s'appuiera sur des treillis de bois en châtaigner.

Avant de réaliser l'enherbement des allées, il sera nécessaire de reprendre l'alignement des tombes par des bordures, afin de faciliter la tonte par la suite. Ces travaux doivent impérativement être faits avant l'enherbement et concernent environ 400 m d'allées. Une première phase sera réalisée cet automne.

L'ensemble de cette conversion représentera pour la commune et pour cette 1ère phase, un budget d'environ 11.000 € HT dont une subvention du Parc naturel à hauteur de 70%

Nous remercions particulièrement le Parc naturel régional du Gâtinais français pour son aide financière et technique et l'investissement de Vincent Van De Bor sur le projet.

S.C pour la Commission Environnement



AGROFORESTERIE FERME DE MONTAQUOY

Agriculture d'avenir, l'agroforesterie désigne l'ensemble des pratiques agricoles qui intègrent l'arbre pour préserver des sols « vivants ». Tout en réduisant l'usage d'engrais chimiques et de pesticides, elle permet de stocker du carbone, de préserver les ressources en eau, et de garantir la qualité nutritive, sanitaire et gustative des aliments. La ferme de Montaquoy s'est lancée dans l'aventure le long de 3 voiries communales :

- La Voie communale n°1 dite « de Moulin neuf »,

- La Voie communale n°7 dite « de Moulin neuf à Limery »
- Le Chemin rural n°38 dit « de Soisy à Dannemois »

En dehors de l'agroforesterie, le paysage s'anime lorsque l'on plante des arbres le long des voies et il gagne en qualité.

Allez voir, la vue sur la descente vers la vallée de l'École est magnifique !



Expérimentation d'élevage d'ovins sur la commune de Soisy

Les moutons sont arrivés à Soisy à la mi-novembre.

La ferme de Montaquoy s'est engagée dans une démarche de transition vers l'agro écologie. L'élevage des ovins fait partie intégrante de la démarche pour entre autres, valoriser les couverts végétaux et trouver une alternative à l'agriculture intensive. La technique est un pâturage tournant, tous les 2 jours environ, sur des terres avec un nombre important d'animaux. C'est la quantité d'herbe qui détermine la durée. A Soisy et Courances, 700 à 800 moutons pâturent en

tournant entre 2 fermes (Celle de Montaquoy et celle de la famille De Ganay). Ce type d'élevage était autrefois pratiqué dans le Gâtinais. Les légumineuses doivent être bonnes, car après le passage des moutons, il n'y a plus que les tiges ! Les enfants des écoles de Soisy et de Courances ont participé, pour leur grand bonheur, à la transhumance des moutons entre les 2 villages. S.C



Essonne verte Essonne propre

Cette année encore, participation de la commune à Essonne-Verte Essonne-propre.

Un constat : nos chemins sont moins sales mais les bords de route restent toujours l'objet de nombreuses incivilités.

Cette journée, pour le bien-être de tous, se déroule toujours avec les Amis de Soisy, dans la plus grande convivialité.

Merci infiniment à tous.



Les Brebis

*Paissez, douces brebis, paissez cette herbe tendre,
Ne pardonnez aux fleurs ; vous n'en sauriez tant prendre
Par l'espace d'un jour, que la nuit ensuivant
Humide n'en produise autant qu'aparavant.
De là vous deviendrez plus grasses et plus belles,
L'abondance de lait enflera vos mamelles,
Et suffirez assez pour nourrir vos agneaux,
Et pour faire en tout temps des fromages nouveaux.*

Pierre de RONSARD, Eglogues





Innover et être à la pointe de la transition énergétique

1 CLIC POUR CONNAÎTRE LE POTENTIEL SOLAIRE DE SA TOITURE !



INFO PRESSE

Les habitants du Parc naturel régional du Gâtinais français peuvent désormais accéder à un service innovant pour participer à la production d'énergie solaire en toitures, à la pointe de la transition énergétique ! Ils ont à leur disposition un outil gratuit, pratique et innovant : la plate-forme d'accompagnement pour les porteurs de projets d'énergie solaire ! De la définition du potentiel solaire à la proposition d'une entreprise agréée : simplicité, transparence et sérieux sont au programme !

Le Parc naturel régional du Gâtinais français est engagé depuis sa création dans la réduction de la consommation d'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Afin de développer l'énergie solaire sur le territoire, une cartographie du potentiel solaire des toitures du territoire (cadastre solaire) a été réalisée par des professionnels. Ainsi, chaque habitant du Parc peut connaître avec précision et en quelques clics le potentiel de production d'énergie solaire de sa toiture. Cela facilite grandement le choix des toitures les plus adaptées pour installer des panneaux photovoltaïques. Une carte interactive des toitures du Parc donne différents éléments techniques très pratiques : production annuelle d'électricité envisageable, coût de l'installation, revenu possible lié à la production d'électricité...

En résumé, la plate-forme internet permet gratuitement et sans engagement à ses utilisateurs :

- connaître avec précision le potentiel de leurs toitures pour le thermique et le photovoltaïque, et en particulier la surface exploitable, le coût et l'éventuelle rentabilité d'une installation solaire sur cette surface ;
- accéder par chat, mail ou téléphone à des experts pour leur poser des questions en lien avec leurs projets, notamment au sujet des démarches administratives nécessaires ;
- être mis en relation avec des installateurs locaux, RGE (Reconnus garants de l'environnement), et identifiés comme compétents et compétitifs.

>>>> <https://parcdugatinais.insunwetrust.solar/>

CONTACT PRESSE

Fabienne Cotté
Tél. : 01 64 98 73 93
f.cotte@parc-gatinais-francais.fr

Rencontre dans l'univers agricole

Deuxième volet



**La ferme de Montaquoy,
un esprit de partage
et des pratiques respectueuses
de l'environnement**

**Rencontre avec
Madame Valentine Franc,
propriétaire de la ferme**

**Les temps changent, les fermes
aussi. Madame Franc m'explique
comment lui est venue cette
réflexion sur le devenir de sa
ferme et de ses usages.**

Propulsée dans le milieu agricole, sans relais du savoir suite à des événements familiaux, elle apprend tout d'abord le métier puis réfléchit à ce lieu magnifique, certes toujours productif mais où la vraie vie s'est évaporée sous le joug de la mécanisation et de l'évolution de l'agriculture. Aujourd'hui les étables sont vides et dans les box à chevaux, bien qu'intacts et d'une grande valeur patrimoniale, il ne reste que les noms des anciens locataires. L'endroit

ne fourmille pas non plus de personnel et la silhouette de M. Manière, le chef de culture, bouscule l'espace.

Cette ferme à cour carrée du XVIII^{ème}, modernisée au siècle dernier par un arrière-grand-père pionnier, est un élément remarquable du village de Soisy-sur-École.

Cent ans environ après l'achat de l'endroit par son aïeul en 1924, M^{me} Franc nourrit l'idée de réactiver cet esprit innovant et de faire de sa ferme, une vitrine de la nouvelle agriculture, respectueuse de l'environnement. Remettre de la vie à la ferme, réutiliser l'espace et les locaux d'une manière différente, motivent le projet. Aujourd'hui, la réflexion franchit les murs de la ferme pour étudier le lien qui pourrait exister entre la vie à la ferme et celle du bourg. Cette idée répond particulièrement bien à la demande de l'équipe municipale en place, qui souhaite revitaliser le cœur du village, voir venir s'installer de nouveaux arrivants, de nouveaux artisans.



La ferme de Montaquoy s'est engagée alors dans une démarche de transition vers l'agro écologie, en arrêtant les labours, en pratiquant une agriculture de conservation, en plantant notamment des arbres entre les parcelles, en pratiquant des tests de céréales anciennes, et en mettant des espaces à disposition de bergers « sans terres » pour le pâturage ovin (voir notre rubrique « environnement »)

La réflexion sur la réutilisation des locaux ne fait que commencer. La ferme pourrait mettre à disposition d'artistes ou artisans les grands espaces inutilisés dont elle dispose : écurie, atelier de forge, étable, hangars... tout en permettant une mutualisation des outils et des services.

La commune s'est engagée à servir de relais pour des artisans intéressés par l'idée et les lieux.

La ferme a par ailleurs répondu présente pour accueillir l'artiste lauréat de l'appel à candidature « résidence mission patrimoine bâti », lancé par le Parc naturel régional du Gâtinais français et auquel participe la commune.

S. Chappot, avec l'autorisation de Mme Franc.

Des Journées portes ouvertes pour découvrir cet endroit remarquable

Les portes ouvertes de la ferme du 2 décembre 2017, ont connu un franc succès et marquent le début de cette ouverture vers le village. 80 visiteurs ont pu découvrir ce lieu patrimonial et les différents projets envisagés.

Aujourd'hui le promoteur Cpa-Cps porte seul le projet d'habitat participatif puisque Mme Franc lui a cédé des terrains lui appartenant, souhaitant répondre ainsi au besoin en logements de la commune.

(Voir notre rubrique « urbanisme »)



INVENTAIRE du patrimoine bâti



Cette enquête a commencé le 15 juin 2017. Réalisée par Madame Amélie Boissard, chargée de mission patrimoine au PNRGF, elle a été complétée d'un inventaire de la mémoire orale sur le thème du bâti également.

Les objectifs de cet inventaire sont d'améliorer la connaissance de notre patrimoine, de mieux connaître l'histoire de nos maisons, fermes et autres constructions ayant été bâties avant 1950 et d'en recenser les éléments caractéristiques. A terme aussi, de bien comprendre le bâti ancien pour y intégrer harmonieusement le bâti contemporain.

Cette étude concerne uniquement l'extérieur de notre bâti.

Des soisiens, natifs de Soisy ou y vivant depuis longtemps, ont été sollicités pour raconter leurs expériences et leurs souvenirs passés. Amélie a été très friande de leurs récits.

Des propriétaires, dont les constructions

possèdent un intérêt architectural et patrimonial pouvant être inventorié, ont aussi été sollicités.

La restitution de ce travail gigantesque aura lieu le 14 septembre 2018, en collaboration nous l'espérons avec nos écoles, pour les journées du patrimoine.

Amélie proposera une conférence, que nous agrémenterons d'un parcours autour des lieux patrimoniaux du village. Nous réfléchissons actuellement aussi à une exposition photo sur le thème du bâti ancien.

Nous remercions le Parc naturel régional du Gâtinais français, de permettre à la commune de bénéficier gratuitement de cet inventaire, et particulièrement Madame Amélie Boissard pour son travail assidu à la mission. Précisons que toutes ces actions culturelles à Soisy-sur-École sont extrêmement bénéfiques au village et à son rayonnement.

S. Chappot pour la commission culture communication



Pour faire paraître votre publicité dans ce bulletin, prendre contact avec la Mairie de Soisy-sur-École

01 64 98 00 01



POINT NETT
NETTOYAGE PROFESSIONNEL

Jean-François Haquet
Président
pointnett@outlook.com
Mob. : 06 50 74 48 15

POINTNETT
39 rue Paul Claudel
91000 ÉVRY

Directeur de publication : Philippe Berthon

Comité de rédaction :
C.Alard, P.Berthon, M.Changenet, S.Chappot, L.Crantz, J.Genoud, B.Marmier, B.Schmitt, M.Vandaele, M.Zawadil, et avec l'aimable participation de A.Le Guilloux (école des 2 tertres), de Y.Labbé (les Amis de Soisy), de S.Cavana, de Cpa-Cps, du Parc naturel régional du Gâtinais français et de L'ARS.

Crédit Photo :
P.Berthon, S.Chappot, Y.Labbé, B.Marmier, S.Cavana, L.Létévé, V.Franc, Cpa-Cps et ALINEA.

Mise en page : ALINEA 01 60 89 51 90

Tirage : 900 exemplaires
© Reproduction interdite sauf autorisation

Proxi Coop
Livraison de fruits et légumes



Thierry Penne

Port. : 06 89 71 77 42
Fax : 09 70 62 16 66
proxicoop@orange.fr
www.proxicoop.com
39 Grande rue
91840 Soisy sur Ecole



74, Grande Rue
91490 ONCY-SUR-ÉCOLE
Z.I., Le Chênet
91490 MILLY-LA-FORÊT

Esbonne Service 90

CHAUFFAGE Tél. 01 64 98 82 05
PLOMBERIE
DÉPANNAGE GAZ-MAZOUT Tél. 01 64 98 98 88
ÉLECTRICITÉ Fax 01 64 98 78 18
S.A.V. - ELM L-ACV- ZH E-mail : csbtom@club-internet.f

Homme

Alexellence coiffure

Femme

32 grande rue
91840 SOISY SUR ÉCOLE
Tél. : 01 69 89 06 20 / E-mail : alexellence@orange.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi 9h00 - 19h00
Samedi 9h00 - 18h00 - Fermé le lundi



Coiffeur-Visagiste
46, Grande Rue,
91840 Soisy sur Ecole
06 35 96 19 55



TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagement urbains, Équipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Équipements industriels & logistiques



35, rue de la Ferté-Alais - 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10
www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@wanadoo.fr



TAXI de Soisy-sur-École

Bruno RAVAUD

06 81 26 60 26

Pour un meilleur
service
pensez à réserver

Tous transports - Toutes destinations - Conventionné SS

482 611 183 RM 910 / Agrt SS : 91 2 55525 7

RAVAUDBRN@wanadoo.fr



Massage Ayurvédique
Réflexologie Plantaire

Diététique Constitutionnelle
Harmonisation Énergétique

Gabrielle PAQUET
Infirmière Diplômée d'Etat
06.89.77.19.36
padischah91@gmail.com

BOULANGERIE RIBEIRO



7H00 - 13H00
16H00 - 20H00
Tél. : 01 64 98 55 14

Boulangerie RIBEIRO

Fermeture : Mercredi et Dimanche après-midi

SOUFFLEURS DE VERRE À LA CANNE
Depuis 1978



**Horaires d'ouverture atelier
et boutique :**

du mercredi au samedi de 10h00
à 12h30 et de 14h00 à 18h00.
Dimanche et jours fériés de 14h30
à 18h30 (de 14h00 à 18h00
de novembre à fin mars).

12, rue du Moulin des Noues
91840 SOISY-SUR-ÉCOLE
Tél. : +33 1 64 98 00 03 -
Email : accueil@verrerie-soisy.fr
www.verrerie-soisy.fr



Credits photos : Pierre Sautoulet, Régis Girman, Bernard Vinc -
Conception graphique : iDesign/Agathe Lavoie.



BARTHEL

ÉTUDE - CONSEIL - RÉALISATION - ENTRETIEN

TOUT VOTRE JARDIN

37, Grande Rue - 91840 Soisy-sur-Ecole

Tél. 01 64 98 40 82 - Portable : 06 60 27 84 54



LA BONNE ADRESSE POUR MIEUX MANGER ?

Intermarché - Grande-Rue - 91490 Oncy-sur-École

Saumon à l'oseille, risotto aux asperges, soupe de légumes de soleil, poulet basquaise, parmentier de canard, salade printanière, lasagnes végétarienne, tournedos rossini, escalope milanaise, gratin de choux fleur, blanquette de veau, coquille saint-Jacques, coquille au jambon, tajine...

Quoique vous vouliez préparer et manger ce soir, demain, ou après-demain, nous nous efforçons de vous apporter les meilleurs produits, pour vous permettre de mieux manger tous les jours.



Intermarché

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

